Décision 03-D-62 du 18 décembre 2003

relative à des pratiques relevées lors de l'attribution d'un marché d'étude par l'agglomération dijonnaise

Posted on: 06 janvier 2004

Secteur(s):

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine Jean-Louis Bernard Consultants

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s)

concernée(s)

District de l'agglomération dijonnaise,

IGN Conseil

Lire

le texte intégral de la décision 134.6 Ko